

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU,  
ADDIS ABABA

---

**CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE**

Dixième session ordinaire

31 janvier- 2 février 2008

Addis Abeba (Ethiopie)

Assembly/AU/7 (X)

Rev.1

**NOTE EXPLICATIVE RELATIVE AU POINT DE L'ORDRE DU  
JOUR PROPOSE PAR LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**

**INTITULE :**

**« REPRÉSENTATION DE LA DIASPORA AFRICAINE AUX  
SOMMETS DE L'UNION AFRICAINE »**

**NOTE EXPLICATIVE RELATIVE AU POINT DE L'ORDRE DU  
JOUR PROPOSE PAR LA REPUBLIQUE DU SENEGAL  
INTITULE  
« REPRESENTATON DE LA DIASPORA AFRICAINE AUX  
SOMMETS DE L'UNION AFRICAINE »**

Quand nous mettions sur pied l'Union africaine, nous étions convaincus que dans un contexte marqué par les changements sociaux, économiques et politiques qui se produisent dans le monde, aucun pays africain n'était en mesure de relever, seul, le défi du développement.

Sous ce rapport, nous avons misé sur l'intégration politique et économique et sur la création de faisceaux de solidarité, à même de nous permettre de faire face, avec succès, à la mondialisation.

Dès les premiers moments de sa mise en place, l'Union africaine a suscité un grand engouement en Afrique et dans la Diaspora. C'est ainsi que des Intellectuels, des membres de la Société civile et des secteurs du Secteur privé, notamment, ont lancé des appels afin que l'Union africaine prenne en compte tous les segments de la société dans le projet de construction de futur du continent.

Lors de mes déplacements en Europe et en Amérique, les représentants de la Diaspora africaine m'ont approché pour revendiquer, avec insistance leur part de contribution à tous les grands projets africains.

Nous-mêmes, chers collègues, avons reconnu, au cours de nos délibérations, dans cette enceinte, qu'en Amérique, dans les Caraïbes et en Europe, nous avions dans la Diaspora de la première et de la deuxième génération, une expertise avérée, dans tous les secteurs, dont nous avons grandement besoin.

Cette expertise est disponible. Elle frappe à notre porte. C'est une opportunité que nous devons urgemment saisir.

La Diaspora exprime une réelle nécessité de retour à l'Afrique marquée par un besoin d'identification à ses racines.

Mais, au-delà de la composante sentimentale de ce retour aux sources dont, par ailleurs, il faut tenir compte, il nous revient d'organiser et d'orienter l'expertise de la Diaspora en l'insérant dans des projets concrets de développement.

C'est la raison pour laquelle, j'avais proposé que nous fassions de la Diaspora la sixième région de notre organisation continentale. Faut-il rappeler que cette proposition avait été acceptée dans son principe par le Sommet de Durban et qu'il fallait étudier les conditions de sa mise en oeuvre ?

Nous avons, dès lors, pris l'engagement d'inviter et d'encourager la pleine participation de la Diaspora, en tant que partie importante du Continent, à la construction de l'Union africaine.

La même raison nous avait également amenés à organiser, à Dakar, en 2004, la première Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la diaspora, dont la deuxième édition a eu lieu à Salvador de Bahia, en 2005.

Par ailleurs, une telle initiative permettrait également une meilleure préparation du Sommet Union africaine/Diaspora africaine, au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement, prévu en Afrique du Sud, au cours du premier semestre 2008.

C'est dans la perspective plus globale de prise en compte de la Diaspora dans la réalisation du projet « Union africaine » que je propose à la Conférence d'accepter dans les délibérations de nos Sommets, une représentation de la Diaspora.

Cette représentation siègera, selon le principe de la rotation, pour un mandat de cinq ans, à titre d'observateur privilégié. Elle pourrait prendre la parole si la Conférence l'interpellait sur un sujet spécifique. Elle serait surtout dans la position idéale de rendre compte, à ses mandataires, du déroulement de nos travaux dans les secteurs du développement dans lesquels nous avons les besoins les plus urgents.

2008-01-31

Note explicative relative au point de  
l'ordre du jour propose par la  
république du sénégale intitulé : «  
représentation de la diaspora africaine  
aux sommets de l'union africaine »

Union Africaine

Union Africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/2926>

*Downloaded from African Union Common Repository*